



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE

Grand Prix du BACO

30 et 31 mars 2024



Nom du tournoi : Grand Prix du BACO
 N° de dossier : 2303416
 organisateur du tournoi : Badminton Club d'Oullins

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Le niveau géographique de la compétition est : National

2) La compétition se déroule du : 30/03 2024 au 31/03 2024

3) Dans : 2 salle(s) et sur 13 terrains

Salle 1 = 6 terrains

Salle 2 = 7 terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Marie-Odile PUYE

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

La juge-arbitre sera accompagnée de deux juge-arbitre adjoint : Guy STOLL et Mohamed MEHANNI

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de D7 à N2 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

7) Les disciplines sont les suivantes :

| | | | | |
|--------|--------|--------|--------|--------|
| SH oui | SD oui | DH oui | DD oui | Mx oui |
|--------|--------|--------|--------|--------|

Le simple homme, le simple dame et le double mixte se joueront le samedi et le double homme et le double dame le dimanche. Inscription en simple et en mixte impossible

8) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera individuellement ou par club

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 15/03 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de 460 joueurs max

Le maximum de participant est de 460 modulable en fonction des inscriptions réelles (joueurs de simple ou double, joueurs

inscrits sur plusieurs disciplines)

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

| |
|--------------------------------|
| Critère 1 : Date d'inscription |
| Critère 2 - Date de paiement |

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail : competitions@bacobadminton.fr

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=22379>

14) Le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort

15) Les droits d'engagement sont de :

| | | | | | |
|-------------|----|------------|----|------------|---|
| 1 tableau | 21 | 2 tableaux | 24 | 3 tableaux | - |
| Par équipes | - | | | | |

16) Le paiement se fera individuellement ou par club

17) Le paiement est à effectuer uniquement via badnet (les frais liés à badnet sont pris en charge par le BACO)

| | | |
|------------------------------------------------|-------|------|
| 18) Le CPPH pris en compte sera celui du : | 16/03 | 2024 |
| La confection des tableaux sera effectuée le : | 16/03 | 2024 |
| Le tirage au sort sera effectué le : | 16/03 | 2024 |

FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifié par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

- Pour les simples, les remplacements se feront en fonction de la liste d'attente.
 - Pour les doubles et les mixtes, le choix est laissé au partenaire restant de trouver un remplaçant dans un délai raisonnable. Passé ce délai, l'organisateur pourra soit trouver un remplaçant, soit trouver une paire remplaçante.
- Dans le cas où les 2 joueurs sont WO, le remplacement se fera en fonction de la liste d'attente

DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence plume sera Babolat 2

25) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage et par officiels

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

29) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

30) Pour tout volant touchant une structure

comme indiqué ci-dessous :

Tout volant touchant une infrastructure des gymnases sera compté comme faute en service comme au jeu.

Tout volant touchant des objets suspendus (filins des paniers de basket) sera compté "let" au service et faute en "jeu".

31) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

32) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

34) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

L'ordre des matchs est donné à titre indicatif, il pourra être modifié à tout moment sur décision du juge arbitre et de l'organisateur pour le bon déroulement de la compétition.

Le CPPH sera pris en compte pour la constitution des tableaux et des séries.